

Accueil de loisirs

L'Ilot Minots



Saint Michel en Brenne

Vacances HIVER 2018

Du Lundi 26 février
au 9 mars 2018

Pour les 3-13 ans

Organisé par la Communauté de

Communes Cœur de Brenne

Avec la participation financière de :



L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

LES HORAIRES

Les activités débuteront à 9h00 et se termineront à 17h30, au centre de Saint Michel en Brenne.
Une garderie est ouverte : le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h30 à 18h30.

LES ACTIVITES

En lien avec le projet pédagogique, les activités seront adaptées à l'âge des enfants.
L'encadrement sera assuré par Anaïs, Mélissa, Manue Paul et Loïc et Christelle, sous la responsabilité d'un Directeur titulaire d'un Brevet d'Aptitude aux fonctions de Directeur et d'animateur.
Un thème par semaine.

THEMES :

Semaine du 26 février au 2 mars : *Amazonia (sortie ChouetteLand, chasse au trésor...)*

Semaine du 5 au 9 mars : *Ca roule (sortie patinoire, JO...)*

INSCRIPTIONS

Inscription minimum 3 jours par semaine.

Une confirmation d'inscription vous sera transmise.

Pré-inscription :

Coupon-réponse à retourner avant le lundi 19 février 2018 à la **Communauté de Communes Cœur de Brenne** - 1 Rue du Prieuré - 36290 Saint Michel en Brenne ou par mail : clsh@coeurdebrenne.fr

-----✂-----

NOM	PRENOM	Date de naissance	Semaine du 26/2 au 2/3					Semaine du 5 au 9/3				
			L	M	M	J	V	L	M	M	J	V

Parents : Mr, Mme

Adresse complète :

N° de téléphone :

Mail :

Régime général : CAF ☐ MSA ☐ Autres ☐ Quotient : N° allocataire

LES TARIFS



QF	Tarifs journée pour 1 enfant	Tarifs à partir du 2 ^e enfant (-10%)	Tarifs enfant hors territoire (+5%)
0 à 565 €	5,65	5,09	5,93
566 à 765 €	7,70	6,93	8,09
766 à 965 €	10,45	9,41	10,97
966 € et plus	12,40	11,16	13,02

→ Le tarif journalier vous concernant devra être multiplié par le nombre de jours d'inscription.

Les déjeuners, goûters et sorties sont compris dans le tarif.



RECOMMANDATIONS :

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous sommes amenés à limiter le nombre d'enfants inscrits :

Inscrire votre(vos) enfant(s) au dernier moment, c'est prendre le risque qu'il n'y ait plus de place.

La facturation se fait à l'issue de la période de centre de votre enfant.

En cas d'absence, la journée sera déduite uniquement sur présentation d'un certificat médical

**Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant les
accueils de Loisirs en consultant le site**

<http://www.coeurdebrenne.fr/mon-coeur-de-brenne/enfance/accueil-de-loisirs/>

Pour tous renseignements, contactez-nous :

- au service Accueil de Loisirs Sans Hébergement:



02.54.38.59.56 / 06.16.64.81.78



clsh@coeurdebrenne.fr

.....
Pendant la période de centre vous pouvez joindre les animateurs au

02.54.38.59.48
.....

Rappel :

**L'accueil de Loisirs l'Ilot Minots est ouvert tous les mercredis de l'année
scolaire ainsi que pendant les vacances de Toussaint, de février, de
printemps et d'été (pendant 6 semaines).**



Communauté de Communes Cœur de Brenne

1 Rue du Prieuré

36290 Saint Michel en Brenne